

Les bons comptes font les bons amis, en l'occurrence..... On est loin du compte

Notre PDG Franck Terner nous joue un air d'accordéon dans sa communication du 28 février : en fait la taille et l'âge du Comité Exécutif varient, ainsi que leur salaire, un coup ils vieillissent et ça explique la hausse de leur rémunération, un autre coup ils sont moins nombreux l'année prochaine et donc le montant global baissera l'année prochaine ;

En fait on est de plus en plus inquiets et indignés :

Le document des « comptes sociaux » écrit : « *La rémunération du Comité exécutif à la charge d'Air France s'élève à 5 millions d'Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 contre 3 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.* » ce qui est une hausse de 67%.

A ce jour, c'est le seul document comptable existant en notre possession présenté au CCE, en présence de six experts de haut niveau. Mr Terner parle d'une « **grossière erreur de calcul et de présentation** »... En fait, l'équipe dirigeante fait des erreurs grossières mais s'augmente quand même.

Et d'ailleurs **Mr Terner s'enterre** en nous sortant un nouveau chiffre « *les 5.6% restants correspondent pour l'essentiel* (on appréciera l'approximation «pour l'essentiel ») *à l'augmentation des parts variables liée à l'amélioration des résultats en 2015 par rapport à 2014*

Nous, on n'a rien vu sur nos feuilles de paie correspondant à ces bons résultats (rappelez-vous, seul Sud Aérien à l'époque expliquait que les affaires marchaient bien et que leur discours était de l'intox pour continuer à bloquer nos salaires, et d'ailleurs De Juniac en profitait bien). **Aucune augmentation générale de nos salaires depuis 2012. Alors que l'inflation cumulée est de 6% !!!**

Par contre, pour revenir aux rémunérations de notre comité exécutif, qui fait des erreurs grossières de calcul et de présentation, le bilan social Air France 2015 nous donne le montant des 10 plus hauts salaires des cadres dirigeants : cela correspond à la somme de 31 589€ mensuels sur 12 mois chacun. Et même si on applique la « modeste » augmentation de *5.6% restants*, le calcul nous donne une augmentation de : **+ 1769 € par mois !!! Par très très très haut Cadre !!!**

Si c'est 17.6% cela fait **5 559€**, si c'est 67% cela fait **21 164€ d'augmentation par mois !!!**

SUD AERIEN PERSISTE A DENONCER LES HAUSSES SCANDALEUSES DE NOS DIRIGEANTS
QUI EN MEME TEMPS VEULENT NOUS IMPOSER DES SACRIFICES PERPETUELS

SUD AERIEN RECLAME LA TRANSPARENCE SUR L'EVOLUTION DES REMUNERATIONS
INDIVIDUELLES DE NOS DIRIGEANTS

**SUD AERIEN APPELLE LES SALARIES A
PARTICIPER MASSIVEMENT A LA JOURNEE DE GREVE ET DE MANIFESTATION
DU 7 MARS**

300 € D'AUGMENTATION GENERALE MENSUELLE POUR TOUS ET TOUTES !

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

